



# Ecole du Nord

Mapou - MAURICE

Tel : 266-3009    Ecole du Nord | facebook    [www.ecoledunord.net](http://www.ecoledunord.net)  
[secretariat.eleves@ecoledunord.net](mailto:secretariat.eleves@ecoledunord.net)    [secretariat.direction@ecoledunord.net](mailto:secretariat.direction@ecoledunord.net)



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Mapou, le 22 novembre 2017

**Le Chef d'Etablissement  
Aux Parents d'élèves**

## **Objet : Evacuation de l'Etablissement en cas d'alerte cyclonique ou pluies torrentielles**

Sous l'impulsion de l'AEFE, les établissements à programme français mettent en place – chaque année – un plan particulier de mise en sécurité (PPMS) face aux risques majeurs. Les risques majeurs susceptibles de se produire à l'île Maurice sont le cyclone et les pluies torrentielles.

A partir de l'entrée en période cyclonique (mi-novembre), la page du site de l'Ecole est régulièrement mise à jour : <http://www.ecoledunord.net/periode-cyclonique/>.

Comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école, les consignes relatives aux événements climatiques sont celles édictées par le gouvernement mauricien et je peux donc être amené à faire évacuer l'établissement.

Si un avis d'évacuation se déclenche pendant les cours, les élèves devront être évacués dans les meilleurs délais. Les parents seront informés par le site Web de l'établissement, par la radio, et dans la mesure du possible, par courrier électronique.

En fonction des informations que vous nous transmettez en remplissant le document ci-dessous :

- Les élèves attendront dans les classes que le responsable (parent, autre personne) que vous désignerez vienne les chercher.
- Les élèves qui prennent le bus seront accompagnés sur le parking pour une prise en charge par le chauffeur de bus.

L'école sera dégagée de toute responsabilité dès que l'élève sera confié à la personne responsable désignée.

Je vous prie de bien vouloir nous faire parvenir ce document au plus tard le **27 novembre 2017**. Il doit être remis :

- Pour le Primaire : à l'enseignant(e) de la classe de votre enfant.
- Pour le Secondaire : au Professeur principal.

En vous remerciant de votre coopération !

Jean-Claude PELTIER, Principal

<p align="center"><b>Autorisation parentale en cas d'avis d'évacuation pluies torrentielles et alerte cyclonique</b></p>
--

Je soussigné(e), .....

Responsable de l'élève : .....  
précise qu'en cas d'avis d'évacuation,

Je viendrai moi-même chercher mon enfant :

No de téléphone : ..... e-mail : .....

J'autorise mon enfant à quitter l'établissement sous la responsabilité de :

○ **Personne désignée** : .....  
No de téléphone : ..... e-mail : .....

○ **Chauffeur de bus** : .....  
No de téléphone : ..... e-mail : .....